

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 Août 2018

L'an deux mil dix-huit et le huit AOÛT à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de **Monsieur LAFFONT René, Maire.**

Présents- **Mmes FOURIÉ Michèle, VERGÉ Catherine et VERGÉ-TOURROU Marie-Christine, MM. ADROIT Jean-Pierre, FERRIÉ Lionel, LAFFONT René, MOUCHARD Xavier, NONNAT Alain, PÉLOFY Jean-Paul et QUINTERNET Didier.**

Absents- **M. CHASSELOUP DE LAUBAT Romain.**

Procurations – **Néant.**

Mme **VERGÉ-TOURROU Marie-Christine** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- **Personnel Communal : Ratios pour avancements de grade**
- **Personnel Communal : Avancements de grade**
- **Budget COMMUNE et SEA : Décision modificative n°2**

1. Personnel communal : Ratios pour avancements de grade.

- Vu l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale.
- Vu l'article 49 modifié de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, 2^{ème} alinéa, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.
- Vu l'avis du CTP en date du 22 décembre 2017.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des nouvelles dispositions réglementaires concernant les quotas d'avancements de grade dans la collectivité.

Il convient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires à promouvoir.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer le taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

CADRE D'EMPLOI OU GRADE	TAUX en %
Attaché territorial	100
Technicien territorial	100
Agent de Maîtrise	100
Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe	100
Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe	100
Adjoint Technique	100
Educateur des APS	100

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ces avancements de grade.

ADROIT Jean-Pierre	POUR	X	CHASSELOUP de LAUBAT Romain	POUR	
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
FERRIÉ Lionel	POUR	X	FOURIÉ Michèle	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
LAFFONT René	POUR	X	MOUCHARD Xavier	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
NONNAT Alain	POUR	X	PÉLOFY Jean-Paul	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
QUINTERNET Didier	POUR	X	VERGÉ Catherine	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
VERGÉ-TOURROU Marie-Christine	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				

2. Personnel communal : Avancements de grade.

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Il informe le Conseil de la situation des agents communaux suivants :

- Monsieur Jean-François JASSIN, employé titulaire à temps complet du service technique, recruté actuellement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe peut prétendre à l'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe sous réserve de l'avis conforme de la CAP du Centre de Gestion.

- Madame Colette BOULBES, employé titulaire à temps non complet du service technique, recrutée actuellement au grade d'adjoint technique peut prétendre à l'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe. Madame BOULBES est agent intercommunal, soit sur la Mairie de Belcaire et sur le SIRP du Pays de Sault, et bénéficie de cet avancement de grade sur le SIRP du Pays de Sault depuis le 1^{er} septembre 2017. L'avis conforme de la CAP du Centre de Gestion a été obtenu par les deux collectivités le 19 juin 2017.

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2016,

Considérant la nécessité de créer un emploi :

- d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer comme suit le tableau des emplois qui prendra effet à compter du **1^{er} septembre 2017** :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Secteur Administratif				
Attaché	A	1	1	
Secteur Technique				
Agent de maîtrise	C	2	2	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	2	2	1
Secteur Sportif				
Educateur des Activités physiques et Sportives	B	1	1	1
TOTAL		6	6	2

DÉCIDE, après avis conforme de la CAP du Centre de Gestion, de fixer comme suit le tableau des emplois qui prendra effet à compter du **1^{er} janvier 2019** :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Secteur Administratif				
Attaché	A	1	1	
Secteur Technique				
Agent de maîtrise	C	2	2	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1

Secteur Sportif				
Educateur des Activités physiques et Sportives	B	1	1	1
TOTAL		6	6	2

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, articles 633, 6411 et 6450.

ADROIT Jean-Pierre	POUR	X	CHASSELOUP de LAUBAT Romain	POUR	
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
FERRIÉ Lionel	POUR	X	FOURIÉ Michèle	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
LAFFONT René	POUR	X	MOUCHARD Xavier	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
NONNAT Alain	POUR	X	PÉLOFY Jean-Paul	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
QUINTERNET Didier	POUR	X	VERGÉ Catherine	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
VERGÉ-TOURROU Marie-Christine	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				

3. Budget commune et SEA : Décision modificative n°2.

-Budget COMMUNE :

Monsieur le Président expose au Conseil que lors de l'émission des titres concernant les ventes de bois sur les exercices 2016 et 2017 la TVA a été omise et qu'il convient pour procéder à la régularisation comptable de ces opérations de voter, sur l'**exercice 2018**, les crédits supplémentaires suivants :

Désignation				Crédits supplémentaires à voter
D	F	673	Titres annulés (exercice antérieur)	19 995,60 €
R	F	7022	Coupes de bois	19 995,60 €

Le Conseil, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, en dépenses **les suppléments de crédits** compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

ADROIT Jean-Pierre	POUR	X	CHASSELOUP de LAUBAT Romain	POUR	
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
FERRIÉ Lionel	POUR	X	FOURIÉ Michèle	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
LAFFONT René	POUR	X	MOUCHARD Xavier	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
NONNAT Alain	POUR	X	PÉLOFY Jean-Paul	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
QUINTERNET Didier	POUR	X	VERGÉ Catherine	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
VERGÉ-TOURROU Marie-Christine	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				

-Budget SEA :

Monsieur le Président expose au Conseil qu'afin de procéder au paiement des redevances pollution et collecte domestiques 2017 à l'agence de l'EAU il convient de prévoir, sur **l'exercice 2018**, les virements de crédits correspondants.

Il invite le Conseil à approuver les virements de crédits mentionnés dans le tableau suivant :

Désignation			Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D	701249-0	Redevance pollution domestique		622,00 €
D	706129-1	Redevance modernisation réseau collecte		755,00 €
D	022-0	Dépenses imprévues (fonct.)	622,00 €	
D	022-1	Dépenses imprévues (fonct)	755,00 €	

Le Conseil, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, **les virements de crédits** indiqués ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

ADROIT Jean-Pierre	POUR	X	CHASSELOUP de LAUBAT Romain	POUR	
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
FERRIÉ Lionel	POUR	X	FOURIÉ Michèle	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
LAFFONT René	POUR	X	MOUCHARD Xavier	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
NONNAT Alain	POUR	X	PÉLOFY Jean-Paul	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
QUINTERNET Didier	POUR	X	VERGÉ Catherine	POUR	X
	CONTRE			CONTRE	
	ABSTENTION			ABSTENTION	
VERGÉ-TOURROU Marie-Christine	POUR	X			
	CONTRE				
	ABSTENTION				